



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 34567

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche En 2003, le sujet de ce concours portait sur les jeunes dans la résistance, plus particulièrement en Alsace et en Moselle, constituant la France annexée en 1940. Ce thème est effectivement très intéressant et marque la juste reconnaissance d'une période sombre de l'histoire de ces trois départements, souvent ignorée dans le reste de la France. Ce thème retenu pose toutefois deux problèmes. En premier lieu, celui de la formation des enseignants sur un sujet important mais réclamant des connaissances souvent très locales. En second lieu, force est de constater que le traitement réservé à l'annexion de l'Alsace et de la Moselle pendant la Seconde Guerre mondiale dans les manuels d'histoire de classe de troisième est pour le moins rapide. Il lui demande donc quels sont les moyens de formation pour les enseignants qu'il entend mettre en oeuvre sur ces questions, ainsi que les évolutions de présentation de cette question dans les manuels de classe de troisième.

Texte de la réponse

Déclinés au niveau académique, examinés par des jurys départementaux, les thèmes du concours national de la Résistance et de la déportation impliquent des professeurs d'histoire-géographie volontaires. Leur mobilisation et celle de leurs élèves s'appuie sur les importantes ressources mises à leur disposition par les associations nationales et régionales de la Résistance et de la déportation, les acteurs institutionnels de niveau national ou régional (archives, musées, futur mémorial de l'Alsace-Moselle, etc.) et les associations professionnelles disciplinaires. Le travail du corps d'inspection qui anime les plans académiques de formation ainsi que la mise en ligne sur l'Internet de références multiples sont à cet égard essentiels afin que les connaissances et les compétences soient mises en réseau. L'étude de la Seconde Guerre mondiale est introduite en classe de troisième et de première à travers le thème « 1914-1945 : guerres, démocratie et totalitarisme ». Les programmes nationaux d'enseignement de l'histoire, en effet, doivent établir des choix et ne fixent que le cadre général des questions à traiter. Dans cette perspective, les manuels scolaires - que les éditeurs ont, entière liberté de concevoir et de rédiger - sont d'importants auxiliaires pédagogiques, parmi d'autres. Pour mettre en oeuvre leur enseignement, les professeurs, dès leur formation initiale, sont conduits à diversifier leur documentation et à connaître une historiographie certainement plus soucieuse aujourd'hui qu'hier de se pencher sur ceux que l'on a pu appeler les « oubliés de l'histoire ». L'important site du CRDP de Reims sous le titre « histoire et mémoire des deux guerres mondiales » présente des dossiers consacrés aussi bien aux mémoires blessées ou occultées (en particulier celle des combattants alsaciens-lorrains) que des exemples de démarches pédagogiques accompagnées de cartes précises qui permettent de réfléchir sur la singularité du sort de l'Alsace et de la Moselle. On doit également souligner le développement de la coopération pédagogique établie depuis 2001 avec la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la défense ; l'ensemble témoigne de l'évolution de la réflexion scientifique et didactique mise en oeuvre ces dernières années sur cette douloureuse période de notre histoire.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34567

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 2 mars 2004, page 1541

Réponse publiée le : 1er juin 2004, page 4064